

Au self-service
semaine 19

Menus du restaurant scolaire d'Gubignan



Menu des maternelles
en rose

Lundi 6 mai

Sardines

Salade de pois-chiches

Boulettes de soja
Bio



Ratatouille Bio



Yaourt

Fruit

Mardi 7 mai

Macédoine

Carottes râpées



Aiguillettes de
poulet au corn-
flakes



Haricots verts Bio



Salade de fruit

Laitage

Mercredi 8
mai

F
É
R
I
É

Judi
9 mai

F
É
R
I
É

Vendredi
10 mai

F
É
R
I
É

Une salade et un fruit seront proposés tous les jours au self



Origine France
garantie



Produits faits maison



Produits locaux



Produits bio



Pêche durable



Viande française



Produits
surgelés



Origine Union
Européenne

Les menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'approvisionnement



INFORMATION ALLERGÈNES -ARTICLE R412-12À R412-14 - Code de la consommation

Semaine 19 du 6 au 10 mai 2024

Produits ou plats contenant des allergènes	1- Céréales contenant du gluten	2 - Crustacés	3 - Œufs	4 - Poissons	5 - Arachide	6 - Soja	7 - Lait	8 - Fruits à coque	9 - Céleri	10 - Moutarde	11- Graine de sésame	12 - Anhydride sulfureux et sulfites	13 - Lupin	14 - Mollusques
sardine				X										
vinaigrette										X		X		
boulette de soja	X		X	X		X	X		X					X
yaourt laitage							X							
macedoine			X						X	X				
ratatouille bio	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X			
aiguillette de poulet corn flakes	X													

1 - Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, epeautre, kamut ou leur souche hybride) et produits à base de céréales
 2 - Crustacés et produits à base de crustacés
 3 - Œufs et produits à base d'œufs
 4 - Poissons et produits à base de poissons
 5 - Arachides et produits à base d'arachides
 6 - Soja et produits à base de soja
 7 - Lait et produits à base de lait (y compris de lactose)
 8 - Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de cajou, pécan, macadamia du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits

9 - Céleri et produits à base de céleri
 10 - Moutarde et produits à base de moutarde
 11 - Graines de sésame et produits à base de graines de sésame
 12 - Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10mg/litre (exprimés en S02)
 13 - Lupin et produits à base de lupin
 14 - Mollusques et produits à base de mollusques